

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

SÉANCES DES 7 ET 21 OCTOBRE 1966



CINQ SEMAINES EN COTE-D'IVOIRE 1966

par M. Paul HUMBLLOT

Inspecteur de la France d'Outre-Mer

MINISTÈRE DU PLAN		
Date Arrivée	31-1-67	Photocopie
N°	705	
S.P.	CAB	D.E.D.
D.P.P.	D.A.	D.I.P.
D.C.	D.O.C. X	S.A.C.
Suite		
Donner		



PARIS

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

Octobre 1966 — VII. — *EXTRAIT.*

Mag
916.668
H 919 c

802-1932

En hommage à Monsieur le Ministre
des affaires économiques et du Plan
avec le témoignage de l'administration de
l'auteur pour les mérites et résultats
de la politique de développement économique
et social en Côte d'Ivoire

10 Janvier 1966

PAUL HUMBLOT

33, Av. De Lettre De Tassigny

94 CINQ SEMAINES EN COTE-D'IVOIRE 1966

par M. Paul HUMBLOT

Inspecteur de la France d'Outre-Mer



M. LE PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole à M. Paul Humblot pour sa communication sur « Cinq semaines en Côte-d'Ivoire », je suis heureux de saluer M. l'Ambassadeur de la République de la Côte-d'Ivoire à qui nous sommes tous heureux de pouvoir dire notre amitié ; je voudrais lui demander de faire part de nos sentiments très affectueux à M. Houphouët-Boigny qui ne compte ici que des amis.

**

M. P. HUMBLOT.

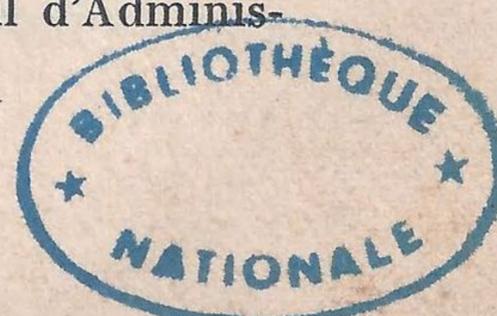
EXCELLENCE,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,
MESDAMES, MESSIEURS,

Sur l'initiative d'amis français et ivoiriens de l'Administration et du monde des affaires, l'annonce des manifestations nationales prévues pour célébrer, les 6 et 7 août dernier, le 6^e anniversaire de l'indépendance de la Côte-d'Ivoire m'a incité à aller y passer en juillet et en août quelques semaines. Je ne connaissais pas ce pays bien que j'aie vécu un certain nombre d'années en Afrique, il y a de cela bien longtemps.

Ce voyage avait pour moi un caractère sentimental. Survivant ancien d'une équipe coloniale révolue, il m'intéressait grandement de me rendre compte de ce que devenait l'Afrique de l'Ouest où j'avais débarqué en 1909, à Conakry, comme élève Administrateur ; — avec la coquetterie de me retremper, au crépuscule de ma quatre-vingtième année, dans l'ambiance tropicale du temps de ma jeunesse.

D'autre part, — en tant que membre du Conseil d'Adminis-

mag
916.668
H 919c



17 JANV 1966

tration de l'Union Internationale de l'Agriculture d'Outre-Mer et d'ancien membre du Conseil de Surveillance de la Caisse Centrale, devenu Caisse de Coopération économique pour l'Outre-mer, j'avais la curiosité d'observer, sur place, les modalités et les résultats —, considérés comme exceptionnels en Côte-d'Ivoire, — de la politique de développement caractérisée par l'Institution de Sociétés d'Etat et d'Economie mixte entreprise en 1946 par la mise en œuvre d'une aide financière et technique qui, non seulement a été propre à encourager les investissements, mais qui a aussi concerné les progrès du paysannat africain.

Enfin, mon voyage avait des motifs d'ordre professionnel. Mes fonctions de Commissaire aux Comptes de plusieurs sociétés ou organismes ayant des activités en Côte-d'Ivoire m'ont permis de visiter leurs établissements et de me déplacer dans l'ensemble du Pays, grâce aux facilités qu'elles m'ont données, ce pourquoi je suis heureux de leur adresser ici mes chauds remerciements.

Parti avec ma femme le 12 juillet de l'aéroport du Bourget, par Boeing UTA à 12 heures, nous arrivions à Abidjan à 20 heures, heure locale GMT, — en retard d'une heure sur l'heure française. Le temps clair avait permis d'observer les contrastes des étendues successivement traversées de l'Espagne, du Maroc, du Grand Erg et du Tanezrouf saharien —, les aspects moins désolés du Mali du Nord où l'on distingue le cours du Niger, notamment à Bamako, pour survoler ensuite la verdoyante Haute-Guinée jusqu'à l'opacité nébuleuse du Libéria.

Il y avait là escale à l'aéroport de Robertsfield, dans une atmosphère étouffante d'humidité et de chaleur (31° dans une ambiance de vapeur ruisselante) avant de prendre la route de l'Est, — au travers du pot-ou-noir jusqu'à Abidjan.

Dans ses grandes lignes, notre séjour s'est partagé en cinq périodes.

I. — D'abord celle de nos entretiens avec diverses hautes personnalités tant ivoiriennes que françaises qui ont bien voulu nous recevoir, — notamment avec M. le Préfet Belkiri, Secrétaire Général de la Présidence, avec les Administrateurs détachés à la Présidence —, avec M. le Président Denise, qui faisait l'intérim du Chef du Gouvernement alors en voyage en France ; visite aussi à notre Ambassadeur en Côte-d'Ivoire, M. Raphaël Leygues, en son magnifique hôtel de Cocody.

II. — Notre deuxième semaine a été consacrée à une prise de contact et à des visites d'exploitations se rattachant à mes activités professionnelles : visite des plantations et de l'Usine

d'Ono de la S. A. C. I. (Conserves d'ananas), des Ateliers de la Société des Scieries africaines (la S. C. A. F.) à Moossou, des importantes installations et des services administratifs et financiers de la Société française de Dragages et de Travaux Publics à Treichville, etc.

Au cours des déplacements qui nous ont conduits dans la zone littorale à l'Est et à l'Ouest d'Abidjan, il y avait, vers l'Est, à visiter l'ancien chef-lieu de Bingerville, devenu le siège de divers Centres techniques, d'un orphelinat et de l'Ecole d'Agriculture que voisine un vaste Jardin d'essais où l'on accède par une magnifique nef de hauts bambous, malheureusement en voie d'exploitation.

A Grand Bassam, on retrouve l'accès maritime de la Côte-d'Ivoire d'antan, qui évoque le souvenir du passage des rouleaux écumants de la barre en surf-boats hardiment poussés par de puissants rameurs, avec au départ et à l'arrivée l'aventure de la descente et de la montée en balancelle manœuvrée par les palans du paquebot et la grue du wharf au-dessus des remous de la houle !

On y retrouve aussi l'ambiance du centre commercial d'autrefois, avec ses factoreries à vérandas, ses rues ombragées, la petite voie de 0,60 par laquelle se faisait, en lorries poussés à bras, la véhiculation des marchandises et des personnes au travers des divers quartiers...

Chemin faisant, sur les routes de Bingerville et de Bassam, se voient des cultures de manioc, de bananiers, de maïs, des petites localités avec leurs colatiers et leurs manguiers, — et surtout d'immenses plantations de palmiers à huile et de cocotiers.

Dans la direction de l'Ouest, nos promenades nous ont conduits aux installations de l'ORSTOM à Adiopodoumé, où nous avons été reçus par le Directeur, M. Fauconneau, puis, à la charmante petite ville de Dabou, discrète et accueillante, aux esplanades encadrées par de magnifiques fromagers, au pied desquels se groupent des flâneurs et des petits marchands.

III. — Troisième période de notre séjour, nos visites à Agboville chez notre ami Bassi Dje Eddo François, chef supérieur des Abé, où nous avons visité d'importantes plantations de bananes, et à Yamoussokrou, ville natale du Président Houphouët-Boigny, qui a voulu en faire un modèle de cité pilote.

IV. — Quatrième période, celle des Fêtes de l'Indépendance.

V. — Enfin, au cours de notre dernière semaine, mes voyages à Bouaké, deuxième ville en importance de la Côte-d'Ivoire, et à Man, cité touristique.

I. — ABIDJAN. — SON PORT.

SES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

SA VIE SOCIALE, EUROPÉENNE ET AFRICAINE

Pour commencer, quelques impressions sur Abidjan, — son site, ses activités économiques, sa vie sociale, européenne et africaine.

Dans leur ensemble, la ville et ses faubourgs sont établis sur la lagune Ebrié, approximativement à la hauteur du 5^e parallèle (soit environ 600 km au nord de l'Equateur) en zone climatique subéquatoriale (la Côte-d'Ivoire s'étendant du Sud au Nord jusque vers les 10 et 11^e parallèles, soit sur 700 km à vol d'oiseau).

L'agglomération comporte trois grandes divisions :

1^o Abidjan Plateau, qui se situe du Nord au Sud, entre la baie de Banco et la baie de Cocody, en un promontoire continental de près de 5 km à la racine duquel le Centre-Ville se prolonge au Nord par les faubourgs africains d'Adjamé et d'Attiekoubé.

2^o La Cité Universitaire et résidentielle de Cocody, également sur le Continent, sur la rive est de la baie du même nom.

3^o Sur l'île de Petit-Bassam, reliée au Plateau par le pont Houphouët-Boigny, les quartiers résidentiels et industriels de Treichville, qui s'étendent sur plus de 7 km vers l'Est entre le pont et la digue du vieux Koumassi. Cette digue rattache l'île de Petit-Bassam à la zone littorale qui s'élargit entre Port-Bouet et Grand-Bassam, jusqu'à l'embouchure du fleuve Komoé à 35 km de là.

Sur l'île de Petit-Bassam, se développent au Nord le lotissement résidentiel africain de Marcory et à l'Est celui du nouveau Koumassi.

Au-delà de la digue du vieux Koumassi, la grande route d'Abidjan à Treichville se partage en trois rameaux :

vers l'Est, la belle route bitumée de l'Aéroport (à 10 km) et celle de Grand-Bassam qui, par Port-Bouet, suit la côte du Golfe de Guinée au long de magnifiques plantations de cocotiers ;

vers le Sud et l'Ouest, la route et la voie ferrée (commencée avant 1914) qui desservent les installations industrielles de l'avant-port de Vridi : parcs à bestiaux et abattoir municipal, raffinerie de pétrole, dépôts d'hydrocarbure, port minéralier, etc.

La Société Ivoirienne de raffinerie, établie en 1965, peut traiter de 600.000 à 900.000 t de pétrole brut, avec comme produits butanes, supercarburants, pétroles lampants, gaz oil, diesel oil, fuel oil ; les prévisions de production étant pour 1966 de 350.000 t de produits raffinés pour le marché intérieur, et de 290.000 t pour les soutes des navires et l'exportation. Les provisions de production pour 1967 sont respectivement de 380.000 et de 260.000 t et pour 1968, de 410.000 t et de 240.000 t.

Le canal de Vridi, long de 2 km et large de 35 m, percé en 1950, non sans de considérables difficultés techniques, par la Société Française de Dragages et de Travaux Publics, ouvre pour les navires de tous tonnages, l'accès de la lagune du port d'Abidjan.

Après Dakar, il est aujourd'hui le plus important de la Côte Occidentale d'Afrique. Ses installations s'allongent sur 10 kilomètres jusqu'au fond de la baie du Banco ; avec une rade qui couvre 10.000 ha sur une profondeur de 10 m ; comprenant un port de pêche, des quais bananiers, des quais à cargos, une gare maritime, des postes à bois totalisant 12 postes à quai, et 68.000 m² de magasins que domine la tour des Grands Moulins d'Abidjan.

Quelques chiffres pour donner une idée du trafic du port : pour le seul premier trimestre 1966, 470.000 t à l'importation et 720.000 t à l'exportation, soit ensemble une manipulation de 1.180.000 t de marchandises pour trois mois.

Pour les 12 mois de 1965, malgré une certaine régression due à la récession du marché du café, les exportations de la Côte-d'Ivoire se sont montées à 70 milliards de fr C.F.A. (1 milliard 400 millions de N.F.) et les importations à 60,9 milliards de C.F.A. (1.180 millions de N.F.) ayant donné une balance commerciale favorable de l'ordre de 10 milliards C.F.A.

Ces chiffres témoignent du rapide développement agricole, commercial, industriel et corrélativement du progrès social de la Côte-d'Ivoire puisque, par rapport à ceux de 1960, les valeurs tant des importations que des exportations ont doublé.

Ces progrès se sont nettement reflétés dans l'extension des installations industrielles et commerciales, dans celles des habitats européens et africains, et dans l'intense animation urbaine d'Abidjan et de ses faubourgs.

Je ne vous décrirai pas en détail ce qu'est aujourd'hui l'agglomération d'Abidjan. Passée de 10.000 habitants en 1936 à 170.000 en 1960, sa population compte actuellement 350.000 habitants qui seront 400.000 et peut-être 500.000 en 1970.

Métropole en constante évolution, c'est sur le Plateau une très belle ville moderne, avec ses allées ombragées, ses cités

administratives, ses villas, l'architecture originale de son Hôtel de Ville, de son Palais de Justice, de son Assemblée Nationale, de sa Cour Suprême, etc...

Au débouché du pont Houphouët-Boigny, la vaste place de la République s'épanouit entre les façades curvilignes d'une part de l'immense Poste centrale, d'autre part, des Bureaux des Douanes et de la Police.

Sur la gauche, et en contrebas, s'étendent le Parc et le magnifique Palais présidentiel sur plus d'un hectare et demi, avec en avant, les bureaux, et en arrière, la Résidence du Chef de l'Etat, sorte de petit Versailles précédé d'une esplanade de marbre, dont les salons en forme de patio peuvent recevoir de 3 à 4.000 personnes.

Prolongeant la place de la République du Sud au Nord, le boulevard du même nom forme sur trois kilomètres, l'axe du quadrillage des avenues et des boulevards qui constituent le centre administratif et commercial de la ville.

Témoins d'un libéralisme qui n'a pas voulu renier l'œuvre française d'avant la Libération, avenues et boulevards portent les noms des personnalités qui ont œuvré en Côte-d'Ivoire dès les années 1910, les Roume, les Angoulvant, les Carde, les Reste, les Clozel, les Terrasson de Fougère, les Chardy, les Delafosse, etc..., tous hommes que j'ai connus, ou auprès desquels j'ai travaillé au cours de ma carrière administrative africaine.

Vers le centre du Plateau, verdoient les squares Briand et Bressoles, et la grande place autour de laquelle se situent l'Hôtel de Ville, l'Office du Tourisme, l'Hôtel du Parc, le Grand Marché urbain, et non loin de là, l'Eglise St-Paul, le Temple protestant, et parmi les magasins et les bureaux d'une activité intense, le building de 15 étages Nour El Aiat construit sous les auspices de l'Aga Khan, avec son drugstore et ses boutiques de luxe, ses expositions d'art.

Plus loin vers le Nord, du côté de la baie de Cocody, le très beau stade Houphouët-Boigny, et à gauche, à l'entrée des routes qui conduisent aux lotissements d'Abidjan Nord et d'Adjamé, le Musée national, siège de l'I. F. A. N. et de la bibliothèque universitaire. Le musée rassemble les multiples productions de l'artisanat africain traditionnel : statues, figurines, sièges, outillage, masques et autres objets de cultes, etc..., provenant surtout des pays Baoulé, Sénoufo, Akhan, Ebrié, Mandingue, Yakouba, etc..., décrits dans leurs détails par les ouvrages du Professeur Holas : « Industrie et Cultures en Côte-d'Ivoire » et « Religions de l'Afrique Noire ».

Une impression domine quand on parcourt le Plateau : une vie commerciale intense, une circulation extraordinaire de voi-

tures particulières, de taxis, d'autobus, de petits cars pour Africains aux devises pittoresques, des bicyclettes, des mobylettes et des camions de toutes sortes, dont les mouvements sont réglés par des agents de police impeccables, zélés et sévères, aux gestes dûment stylés, et qui font face avec sang-froid aux embouteillages comparables à ceux de notre Paris qui, à certaines heures, bloquent les grandes artères, ainsi que les accès et le passage du pont Houphouët-Boigny.

Aussi bien, juste en face du Grand Hôtel d'Abidjan, à la pointe Est du promontoire du Plateau, on a dû entreprendre la construction d'un nouveau pont pour relier la terre ferme au faubourg de Treichville. Ce pont que construit la Société Française de Travaux Publics en participation avec les Etablissements Boussiron, doit être terminé avec ses accès et son échangeur de circulation, dans les premiers mois de 1967, avant la date prévue dans les contrats.

Au-delà des deux kilomètres et demi de profondeur de la baie de Cocody s'amorcent vers l'Est sur le continent la vieille route de Bingerville (qui laisse à sa gauche le Lycée technique), et au Centre celle qui dessert la Cité résidentielle et universitaire de Cocody, avec son Lycée, ses Collèges, l'Hôtel des Relais et le grand building de l'Hôtel Ivoire, dans le style Hilton, et les magnifiques villas entourées de jardins qu'habitent les hauts fonctionnaires et les hautes personnalités du Pays. A l'extrémité Est de Cocody résidentiel, la très belle Résidence de l'Ambassade de France en forme de vaste patio à colonnades peut recevoir plusieurs milliers d'invités. Non loin de là doit être construit dans un avenir prochain, un troisième pont appelé à relier Cocody à l'Île de Petit-Bassam en direction des lotissements de Marcory et de la route de l'aéroport.

A Treichville, à proximité du port et de la voie ferrée de la régie Abidjan-Niger, s'alignent les installations des firmes aux activités les plus diverses, sociétés de travaux publics, de transports, de bâtiments, de constructions métalliques, de brasseries, d'huileries et de savonneries, de conserveries, de transformation des produits locaux, de fabriques de chaussures, de laboratoires pharmaceutiques, de montage d'automobiles et de vélomoteurs. Tout cela signalé par les sigles de firmes de toutes sortes qui attestent l'intérêt porté à la Côte-d'Ivoire par des investisseurs de tous Pays.

De 1960 à 1965, la production industrielle de la Côte-d'Ivoire a plus que doublé de valeur avec des investissements qui, fin 1965, dépassaient 38 milliards de F. C. F. A. (dont 20 milliards étant le fait du secteur privé) et l'ouverture du marché du travail pour plusieurs dizaines de milliers d'emplois nouveaux.

Dans le message qu'il a adressé à la population ivoirienne à l'occasion des cérémonies de l'Indépendance, le Président Houphouët-Boigny a souligné qu'en 1965 l'évolution économique de la Côte-d'Ivoire se traduisait par une valeur de production totale passée de 140 milliards en 1960 à 222 milliards en 1965, à savoir, pour le secteur primaire (agriculture, mines et forêts) 91 milliards en 1965 contre 70 milliards en 1960, — pour le secteur secondaire (industries de transformation, etc...) 39 milliards en 1965 contre 18 en 1960, — et pour le secteur tertiaire (commerce, services divers, etc...) 92 milliards en 1965 contre 52 en 1960.

Dans son discours, le Président a mentionné l'importance prise par les industries traitant les produits du sol, telles que l'Usine à latex de la S. A. P. H., celle de traitement et de stockage du café (Ivoire Café et Nescafé), celle de traitement du cacao (S. A. C. O.), les Huileries du Groupe Blohorn, l'usine d'ananas de la S. A. L. C. I.

Dans les industries alimentaires : les Grands Moulins d'Abidjan, les brasseries, les établissements traitant les produits laitiers, les biscuiteries et les boulangeries industrielles.

Il y a aussi les réalisations telles que la chaîne de montage des véhicules automobiles de la S. A. F. A. R. du groupe Renault, les Ateliers IVOIRAL d'où sortent tôles et produits fabriqués d'aluminium, l'usine de broyage de Clinkers de la SOCIMAT ouvrant des possibilités nouvelles en matière de construction, une fabrique de bicyclettes du groupe Peugeot et de véhicules à deux roues.

L'industrialisation en Côte-d'Ivoire est, littéralement parlant, galopante. La stabilité politique, le développement commercial, l'équilibre budgétaire, une fiscalité raisonnable, des programmes solidement conçus, les encouragements internes aux investissements, agissent comme des aimants sur les initiatives privées de toutes nationalités et sur la mise en œuvre d'équipements publics ou semi-publics, encouragée ou financée par les Etats ou par les organismes de coopération de tous Pays. C'est ainsi que la Côte-d'Ivoire tient la première place des pays qui reçoivent du Fonds Français d'Aide et de Coopération (F. A. C.), du F. E. D. (Fonds Européen de Développement de la C. E. E.) des aides substantielles. Par ailleurs, les U. S. A., la République Fédérale Allemande, la Hollande, Israël, l'Italie, le Japon, et bien d'autres pays interviennent soit pour le développement de régions nouvelles, comme celle de San Pedro (au sud-ouest du pays), soit dans les entreprises de travaux publics (comme la firme italienne Vianini), soit pour l'extension du secteur énergie et la transformation des carburants, soit pour

l'expansion des transports, soit pour la mise en place de vastes complexes pour le traitement des oléagineux et celui du latex, etc...

Un consortium franco-hollando-japonais doit implanter une nouvelle usine textile, la SOTEX, appelée à produire des tissus imprimés, des drill, etc..., avec un montant d'investissements de 1,7 milliard à 2,3 milliards de F. C. F. A., et la construction d'une usine de Waxes (imprimés de caractère indonésien) en participation avec la Société Niger-France et la Texoprint Lted des Pays-Bas.

Une usine à papier Krupp doit fonctionner à partir de 1969, qui doit couvrir les besoins du pays en cartons d'emballage (15.000 t) et en papier (10.000 t); avec des investissements prévus de 4,5 à 5 milliards C. F. A. pour une première tranche, et de 8 milliards pour une seconde tranche.

Il n'y a dans tout cela que des exemples, ils illustrent un processus de croissance qui a fait passer l'économie de la Côte-d'Ivoire de la dominante d'une production agricole de matières brutes exportables (café, cacao, bois), etc..., à une deuxième phase, celle du développement des industries de transformation des produits agricoles, facilité par la mise en place d'une puissante infrastructure portuaire, routière, énergétique, etc..., et ce dans le cadre des programmes élaborés et mis en œuvre depuis six ans par le sage Ministre des Finances et du Plan qu'a été M. Raphaël Saller.

II. — UNE POLITIQUE D'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

On se trouve aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle phase, celle d'un équilibre entre des exportations agricoles portant de plus en plus sur des denrées élaborées, et celle d'une production industrielle qui approvisionne non seulement la plus grande part de la consommation intérieure, elle-même en plein développement, mais aussi des exportations qui doivent trouver à l'extérieur des débouchés croissants.

On estime qu'à l'heure actuelle, le revenu national dépasse 200 milliards de f. C. F. A. et le revenu individuel moyen 50.000 f. C. F. A. par habitant, soit 200 U. S. \$. Il faut toutefois considérer que cet accroissement industriel rapide ne va pas sans une certaine éventualité de surchauffe; laquelle peut se traduire par un risque de diminution de rentabilité des entreprises qui se sont créées grâce aux divers mécanismes financiers jusqu'alors mis en place: contribution nationale, Fonds National d'Investissements, Société Nationale de financement;

indépendamment des endettements extérieurs attachés aux prêts des organismes étrangers nationaux et internationaux pour l'équipement et l'industrialisation ivoirienne.

Aussi bien ce développement a le principal de son avenir dans l'accroissement des revenus individuels des habitants, et plus particulièrement des paysans, qui constituent 90 % de la population.

Telle est bien la préoccupation fondamentale du Président Houphouët-Boigny et de son Gouvernement, qui, à l'occasion des fêtes de l'Indépendance, ont rappelé que leur politique de libéralisme vigilant associée à une politique de stabilité et de discipline sociale comportaient dans l'immédiat une expansion et une diversification de l'agriculture.

Un aspect significatif de la vie africaine en Côte-d'Ivoire est celui des marchés.

Que ce soit au très beau marché de Treichville, à celui du Plateau à Abidjan, à l'immense marché de Bouaké, voire à celui de Man dans la zone montagneuse de l'Ouest, on constate le grouillement coloré de centaines, parfois de milliers de marchands grands et petits. Dans ces marchés, on offre des marchandises de toutes sortes, selon une hiérarchie correspondant schématiquement à trois niveaux de pouvoir d'achat de la clientèle.

Pour les gagne-petits, l'éventaire des femmes qui vendent au détail des petits morceaux cuits de viande, de poisson, des rations minuscules de « plats cuisinés locaux » (boules de manioc, d'igname, de riz, etc...), de pâte d'arachides, des noix de cola, des cigarettes au détail, des allumettes, des morceaux de sucre, du sel, du foutou de banane-plantain ou de manioc, quelques fruits, des bouquets de salade, des légumes, des condiments divers, des bois de chauffage, etc...

A un niveau moyen, des détaillants vendent au poids ou à la mesure du riz, des arachides, de la farine de manioc, du sel, de l'huile de palme, du beurre de karité, du pétrole, du poisson fumé, des articles de bazar, de la friperie, des vêtements, de la layette, de la bonneterie bon marché, etc...

Au troisième degré, se tiennent les boutiques de boucherie, d'épicerie, d'alimentation générale (dont beaucoup de conserves d'importation), de légumes et de fruits — et surtout celles qui offrent de larges étalages de tissus en pièces, de foulards, de lingerie féminine — avec auprès d'eux des mécaniciennes prêtes à coudre à la machine les corsages et les pagnes choisis par les acheteuses. Il y a aussi, les marchands de quincailleries, d'ustensiles de cuisine, de petits outillages, des bijoutiers, des vendeurs de produits de l'artisanat ivoirien, de la papeterie et des articles

de librairie, et même en pays musulman, d'ouvrages en arabe importés d'Égypte. Il y a aussi, dans les rues des faubourgs africains, des tailleurs, des coiffeurs, des horlogers, des petites boutiques aux étalages ornés de peintures murales fort pittoresques.

Une exposition originale est celle des marchands de curiosités de la grande place du Plateau à Abidjan où, auprès d'une vaste librairie française, une douzaine de stands sont encombrés de sculptures en bois, de masques et de sièges baoulés, d'objets divers de cuivre fondu, de colliers et d'ornements divers, de statuette sénoufo, — véritable musée artisanal qui a d'ailleurs son pendant dans les boutiques de luxe de l'Hôtel Ivoire.

A l'échelon des commerces de demi-gros ou de produits spécialisés, — en dehors des magasins grands ou petits qui vont du monoprix du genre Printania, — aux spécialités de toute nature gérés par des négociants européens et libanais, les commerces les plus importants des marchés africains sont tenus par des Sénégalais, des Maliens, des Guinéens presque toujours musulmans, — ceux que l'on appelle les Dioulas ; beaucoup émigrés des pays voisins.

Le langage courant sur les marchés est d'ailleurs le malinké que j'ai pratiqué couramment il y a une cinquantaine d'années ; ce qui m'a permis de m'expliquer facilement partout où je suis passé, rencontrant même ici et là des descendants des familles que j'ai connues autrefois auprès desquels mes souvenirs et mon âge me valaient une certaine considération d'ancêtre !

Il n'en reste pas moins que les modes de vie des populations ivoiriennes sont sensiblement différents de ceux d'autrefois. On y constate les effets du développement de l'état civil, de l'alphabétisation, des enseignements primaire, technique et secondaire. Le libéralisme religieux a laissé agir le prosélytisme tant du christianisme catholique ou protestant que de l'Islam ou même de sectes particulières d'inspirations diverses. Ce qui a conduit, surtout dans les villes, à une spiritualité se détachant des croyances ancestrales. En ville, tous les enfants ont un nom chrétien ou un nom musulman. Le Gouvernement a su encadrer à peu près partout les populations dans des formations à caractère éducatif, professionnel, civique, artistique ou sportif. Il y a les membres actifs du Parti Populaire de la Côte-d'Ivoire (P.C.I.-R.D.A.) qui se manifestent dans les cérémonies publiques par des costumes portant l'effigie du Président Houphouët, et chez les femmes par celle de M^{me} Houphouët-Boigny.

Il y a des syndicats qui veillent à l'application d'un Code du travail strict avec des délégués et des Comités d'entreprises très agissants.

Il y a des scouts, des équipes d'athlétisme, de football, de boxe, de lutte, de course, etc..., des sociétés de danse, des sections du service civique féminin qui ont été encadrées par des femmes-officiers israéliennes. Toutes ces organisations ont été présentées au défilé magistral des Fêtes de l'Indépendance, dans un ordre impeccable, une diversité de costumes extrêmement pittoresques, selon une discipline qui atteste l'adhésion du peuple, sans distinction de région ou de religion, à la politique du Président Houphouët-Boigny.

Les associations féminines ont contribué à améliorer la condition de la femme, qu'on cherche à dégager de plus en plus de la lourde tâche des préparations culinaires traditionnelles. Cependant, on voit toujours sur les routes, des paysannes qui pour venir au marché n'hésitent pas à faire plusieurs kilomètres, portant en équilibre sur leur tête, les bassines contenant l'assortiment des produits de leurs jardins ou de leur cuisine ou encore des charges de bois à brûler ; charges d'une quinzaine de kilos auxquelles s'ajoute, dodelinant dans le dos maternel, le dernier-né de la famille. Ce qui frappe d'ailleurs, à peu près partout, c'est avec le nombre la beauté et la santé des enfants de tous âges et de tous sexes, s'agitant et jouant dans les cours des habitations, ou qui dans les marchés dorment, s'amuse ou vous sourient aux côtés de leurs mères...

**

Venons-en maintenant à nos tournées dans les secteurs de l'Est et de l'Ouest du Centre d'Abidjan.

A l'Est, au-delà de Grand-Bassam, après franchissement du fleuve Komoé sur le pont à péage, à 45 km d'Abidjan, on suit sur 16 km une bonne route bitumée pour prendre ensuite une médiocre route de terre qui conduit, après 14 km, à la petite lagune d'Ono, sur l'autre rive de laquelle on atteint par une chaloupe à moteur les installations de la S. A. L. C. I. pour le traitement des ananas.

VISITE A L'USINE D'ANANAS DE LA S. A. L. C. I. A ONO

En Côte-d'Ivoire, l'ananas de conserve est produit pour les 3/5^e par des plantations familiales qui se sont installées autour des usines de traitement. La plus importante de ces usines est celle de la S. A. L. C. I. qui a commencé ses activités à Ono en 1949. Nous en avons visité en détail les installations qui sont en mesure de traiter actuellement 40.000 t de fruits, et

bientôt 50.000 t. Les fruits sont amenés par des containers immenses à la cadence de 300 fruits par minute (cette cadence pouvant atteindre 500 fruits par minute), dont les manipulations sont ensuite presque entièrement mécaniques.

En 1965, la S. A. L. C. I. a traité 35.000 t de fruits dont il a été tiré 7.500 t de conserves de tranches et de marmelade, et 5.500.000 l de jus ; la S. A. F. C. O., à Tiassalé, ayant traité 6.000 t de fruits.

Le plan développement de 10 ans a fixé à 63.000 t la production de fruits à réaliser.

Une des préoccupations des planteurs d'ananas est de pouvoir contrôler la floraison de ce fruit et par là, d'agir sur la production.

Les essais entrepris en Côte-d'Ivoire à la station de l'I. F. A. C. de l'Institut des Fruits et Agrumes d'Angnédedou ont conduit à des méthodes d'activation du processus biologique et à l'interruption de la formation de nouvelles feuilles pouvant donner naissance à la fleur.

Ces méthodes, très complexes, comportent simultanément ou successivement, une action par des fertilisants, par divers produits chimiques tels que l'acétylène ou encore par des hormones.

A Ono, dès 1955, la S. A. L. C. I. a créé, pour encourager et développer la production paysannale, un service d'assistance technique qui comprend six centres.

Pour obtenir des planteurs familiaux les quantités voulues et leur échelonnement tout au long de l'année, des moniteurs dirigés par 4 ingénieurs de l'entreprise ont pour mission la formation des producteurs, en leur enseignant les façons, les traitements nécessaires à l'obtention des normes de production, avec le concours de l'entreprise qui fournit les matériels, les engrais, les produits chimiques nécessaires.

Les plantations familiales ont une superficie individuelle de un à un hectare et demi, superficie qu'un paysan peut exploiter avec l'aide des membres de sa famille, sans faire appel à une main-d'œuvre salariée. Il en retire un revenu annuel de 3.000 à 3.600 F français. De plus, des primes d'encouragement pouvant atteindre 750 F par hectare sont consenties par la S. A. L. C. I. aux planteurs qui accomplissent convenablement et en temps voulu les opérations essentielles.

La production des petits planteurs encadrés par la S.A.L.C.I. est passée de 3.000 t en 1959, à 5.000 t en 1961 et à 16.000 t en 1964. En 1966, les planteurs devront fournir près de 40.000 t d'ananas ; ils dépasseront de loin la production de la S.A.L.C.I. qui plafonnera à 10.000 t.

L'augmentation rapide de la productivité du planteur ivoirien

témoigne de la valeur de l'assistance technique de la S.A.L.C.I. En effet, le rendement moyen du petit paysan a augmenté de 12 % entre 1962 et 1964. Il est actuellement de 56 t par hectare (certains paysans atteignent un rendement maximum de 80 t) contre 70 t pour les plantations de la S. A. L. C. I. Le chiffre d'affaires réalisé par les quelque 600 plantations familiales s'est augmenté de 1.000.000 de F en 1961 à 2.240.000 en 1964.

Notons que la S. A. L. C. I. a investi 920 millions de F C. F. A. dans ses installations et qu'elle a participé à l'organisation de la Société Nationale de Conditionnement, la S. O. N. A. C. O., qui assure l'expédition des fruits frais dans des emballages carton voyageant en cale réfrigérée à 12° en compagnie des bananes.

L'ananas de conserve représente après les bois débités, le deuxième produit industriel d'exportation de la Côte-d'Ivoire pour une valeur qui en 1965 a été de 1.300 millions de F C. F. A., non compris celle des ananas frais.

VISITE DES INSTALLATIONS DE LA S. C. A. F. A MOOSSOU

A Moossou, dans la banlieue de Grand-Bassam, après avoir rencontré à Treichville le Président de la Société, M. Bocquet, et le Directeur de la C. E. G. E. P. A. R., M. Brunet, nous avons été très aimablement reçus par la Direction de la Compagnie des Scieries Africaines, une des plus anciennes entreprises forestières installées en Côte-d'Ivoire, et qui participe en première ligne au développement de cette production.

Les sorties de bois de ses propres chantiers, en grumes destinées à l'exportation ou à la transformation dans ses usines sont passées de 10.500 m³ en 1955 à 140.000 m³ en 1965.

Ses investissements sont de l'ordre de 250 millions de F C.F.A. fin 1965, en augmentation de 80 millions sur ceux de l'année précédente, compte tenu de ce que, en accord avec le Gouvernement ivoirien, la S. C. A. F. a ouvert de nouveaux chantiers dans la région jusqu'alors délaissée de San Pedro au Sud-Ouest du territoire. Le Plan de développement envisage de mettre en valeur ce secteur avec le concours d'un groupe franco-germano-hollandais pour le financement des travaux de construction du port et de la ville, et l'établissement d'un réseau routier qui débloquent la partie sud-ouest du littoral de la Côte-d'Ivoire et de son interland.

La vocation industrielle de la S. C. A. F. s'est d'abord exercée dans le domaine des bois débités. Elle dispose à Moossou et à Etroukro de deux scieries modernes dont la production est

avant tout destinée à l'exportation. Il y est annexé deux caisseries, une partant de bois scié fabriquant des casiers à boissons assemblés par clouage, l'autre partant de bois déroulés équipés d'agraffeuses automatiques pour l'emballage de fruits et de légumes frais, le conditionnement de savons, de chaussures et d'articles en plastique sortant par des industries locales.

L'usine de déroulage et de contreplaqué de Moossou est en voie d'expansion en vue d'une production à partir de 1967 de 10.000 m³ par an, soit l'équivalent de 2 millions de mètres carrés.

Depuis plus de dix ans, la S. C. A. F. commercialise des maisons pré-fabriquées très utilisées en Côte-d'Ivoire et dans les pays voisins, et des portes isoplanes cadrées et ferrées, propres à être utilisées très facilement dans la construction.

Enfin, la première en Côte-d'Ivoire, la S. C. A. F. monte une unité de production de panneaux de particules dont la production sera de 5.000 m³ en 1967.

Au cours de l'exercice 1965, 77.800 m³ de grumes ont été traitées dans l'ensemble des usines de la S. C. A. F. et on peut relever notamment les chiffres de production suivante :

bois débités	29.660 m ³
bois déroulés et contreplaqué	7.935 m ³
portes isoplanes	5.750 unités
caisses	1.200.000 unités
maisons préfabriquées	8.500 m ²
production forestière (bois export et scierie)	140.000 m ³
Chiffre d'affaires	1.367.000.000 C.F.A.

L'industrie du bois connaît en Côte-d'Ivoire une importante expansion. Il y existe maintenant 60 scieries, dont la capacité atteindra prochainement 320.000 m³ de bois débités.

En 1965, les exportations de bois débités ont été de 150.000 m³ pour une valeur de 3 milliards C. F. A., contre en 1964 96.000 m³ d'une valeur de moins de 2 milliards.

TOURNÉE A L'O. R. S. T. O. M. ET A DABOU

Dans le secteur de l'ouest, la grande route qui se dirige de Dabou vers Yamoussoukro et Bouaké, conduit d'abord, à 17 km d'Abidjan, à la station de l'O.R.S.T.O.M. (Office de Recherches Scientifiques et Techniques pour l'Outre-Mer). La station est installée dans un site pittoresque sur un plateau qui domine une crique sauvage entourée de palétuviers et d'une forêt expérimentale.

Le Centre de l'Office de Recherches Scientifiques et Techniques pour l'Outre-Mer, à Adiopodoumé, est devenu le plus important de ceux que l'O. R. S. T. O. M. a installés en zone tropicale humide. Il est aménagé sur un terrain de 228 ha. Sous la direction de M. Fauconneau, un effectif d'une centaine de chercheurs et techniciens, dont 50 européens, et 350 africains dont 50 assistants techniques, est réparti en cinq sections : *Sciences humaines* ; *Sciences du milieu animal* (spécialisées dans l'étude des vers, des insectes, des rongeurs) ; *Sciences du milieu végétal* (botanique, génétique, pharmacologie, expérimentation biologique) ; *Sciences du milieu physique* (géologie, pédologie, hydrologie, bio-climatologie) ; *Océanographie* en liaison avec le service des pêches maritimes de la Côte-d'Ivoire.

Le personnel célibataire est logé sur place dans une agréable résidence assortie d'une cantine. Les familles résident en ville.

Outre ses laboratoires, la station comprend une forêt d'observations des différentes essences équatoriales et de leurs parasites, des plantations d'essai, une ferme expérimentale de quelques soixante magnifiques petits bovins.

Les travaux de l'O. R. S. T. O. M. sont établis dans le cadre des objectifs économiques et sociaux définis par les perspectives de la planification tracée par les autorités locales. Les études effectuées s'intègrent à la fois dans les grands problèmes de la recherche fondamentale en matière de conservation des sols et de biologie végétale, et de ceux qui préoccupent les producteurs en ce qui concerne l'érosion, le maintien de la forêt, de luttés contre l'infestation des végétaux et des animaux par les parasites et par les prédateurs.

DABOU. LE PLAN PALMIER ET LE PLAN HEVÉA

Parlant de Dabou, nous en avons mentionné plus haut le pittoresque et le caractère aimable et vieillot, ainsi que sa situation dans un secteur ouvert à la mise en œuvre du Plan Palmier et du Plan Hevéa.

Le Plan Palmier vise à la création en 1975 de 75.000 ha de plantations sélectionnées de palmiers à huile (œleis).

Une Société d'Etat, la SODEPALM a été créée en 1963 pour promouvoir les plantations et les industries connexes, avec l'aide technique de l'I. R. H. O. (Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux) et l'aide financière du F. E. D. (Fonds Européen de Développement de la Communauté Economique Européenne). Une première avance du F. E. D. d'un montant de 8,1 milliards C. F. A. a été consentie pour la mise en place pour

1970, de 32.000 ha de palmiers nains sélectionnés. La Côte-d'Ivoire, de son côté, doit financer 6.000 ha de plantations villageoises.

On a prévu qu'en 1975, moyennant une dépense totale de 15,5 milliards de F C. F. A., on pourra exploiter 50.000 ha de palmeraies de la SODEPALM et 25.000 ha de plantations villageoises devant produire 125.000 t d'huile dont 25.000 t consommées sur place.

L'opération 32.000 ha intéresse sept régions s'étendant le long du littoral sur 400 km entre la frontière du Ghana à l'Est et le fleuve Sassandra, la prospection des terres propices ayant été faite par l'I. R. H. O.

L'exploitation des palmeraies sera confiée à des familles d'agriculteurs africains qui, dès la première année de production, seront installées sur des blocs de chacun 4 ha.

Indépendamment de l'importante usine de raffinage du groupe franco-allemand Blohorn installé à Cocody et qui livre actuellement 10.000 t d'huile raffinée et de margarine, il y aura à construire six huileries nouvelles s'ajoutant à deux usines déjà financées par le F. E. D., afin de traiter les 460.000 t de régimes récoltés sur les 32.000 ha de la première tranche.

Une des deux usines existantes est gérée à Dabou par la Compagnie fermière des Huiles de palme ; une société d'économie mixte, comportant une participation minoritaire de l'Etat Ivoirien de 20 %, devant assurer la gestion de l'ensemble des six usines nouvelles.

On estime que le plan palmiers concernera une population de 360.000 habitants et qu'il procurera pour 7,6 milliards C. F. A. de ressources nouvelles pour environ 15.000 familles de paysans et de salariés.

La région de Dabou est également intéressée par le développement de l'Hevéa-culture. Inauguré en mai 1966, le Centre industriel de la Société Africaine de Plantations d'Hevéas (la S. A. P. H.) exploite 3.000 ha de la Compagnie des Plantations d'hevéas de Pakidié, dont 1.500 près de La Mé (dans la zone Est) et 1.500 ha près de Dabou. Egalement près de Dabou, deux zones nouvelles totalisant 17.000 ha à Toupah et à Bongo sont mises en culture ; avec un effectif de 2.000 travailleurs (principalement voltaïques) qui doivent être 4.000 dans les années à venir. Pour ces travailleurs, la S. A. P. H. doit installer 1.000 logements économiques avec dispensaire, école, lieux de cultes, marché, où pourront vivre en 1970 plus de 15.000 personnes.

Les exportations de latex ont progressé rapidement avec près

de 2.800 t d'une valeur de 320 millions C. F. A. en 1965, contre moins de 400 t d'une valeur inférieure à 50 millions C. F. A. en 1962.

AGBOVILLE

A Agboville, à 90 km au Nord d'Abidjan, après une somptueuse réception de notre ami Bassi Dje Eddo François, chef suprême des tribus des Abé, nous avons visité, sous une pluie battante et par des chemins fort détremés, la très belle plantation de bananes de M. Nau, où l'on nous a expliqué les problèmes et les difficultés de ce genre d'exploitation. Il s'agit en effet, d'obtenir une production régulière de régimes lourds (25 kg au lieu des 10 à 15 kg pour les variétés indigènes) et de qualité marchande, c'est-à-dire donnant des fruits de dimension standard de bon goût et résistant au transport.

Les essais des stations de l'I. F. A. C. associés aux études de commercialisation de la Coopérative Bananière qu'est la COBAFRUIT, ont conduit à la diffusion de la variété Poyo, et à une formation des producteurs tant européens qu'ivoiriens, à une culture rationnelle, favorisée par les fournitures d'outillage, d'engrais, d'insecticides, une irrigation permanente, nécessaires à une bonne production et par les conseils faisant état des recherches de l'I. F. A. C.

La COBAFRUIT groupe une centaine de gros et moyens planteurs et un crédit du Fonds européen de développement, inter-établis dans un rayon d'environ 200 km autour d'Abidjan, notamment à Dabou, Agboville et Tiassalé. Ici encore la S.O.N.A.C.O., créée conjointement par l'Etat ivoirien, les planteurs et un crédit du Fonds européen de développement, intervient, et ce pour trier les régimes, les débiter en mains de 15 à 18 kg, les faire passer dans un bain de désinsectisation, les emballer dans des cartons standards qui ont remplacé les emballages en papier ou en polyéthylène utilisés autrefois. Ainsi est assurée une présentation normalisée en qualité et en poids extrêmement favorable à la commercialisation de la banane Côte-d'Ivoire.

La S.O.N.A.C.O. dispose à proximité du port d'Abidjan d'un Atelier de découpage et de montage des cartons d'emballage et d'un entrepôt frigorifique qui groupe et le cas échéant, conserve les colis prêts pour l'expédition. De son côté, la COBAFRUIT, Coopérative d'achat, centralise les commandes d'engrais d'insecticides, d'épandage par avion de pesticides, etc., Coopératives de ventes, elle s'occupe, avec le concours de l'O. C. P., Organisme commercial qui a son siège à Paris, de

encadrent de grands vergers et d'importantes cultures. Les invités aux Fêtes de l'Indépendance : représentants de 90 pays, anciens Gouverneurs de la Côte-d'Ivoire, personnalités de la Coopération Européenne et Française, ont été appelés, pour clore leur voyage, à visiter les considérables cultures d'ignames (700 ha), de coton (85 ha), de manioc (100 ha), d'arbres fruitiers (80 ha), de café et de cacao (350 ha), de riz (35 ha), que le Président a fait planter aux alentours de sa ville natale.

A cette occasion, il leur a exposé sa politique paysanne : « Nos perspectives agricoles sont vastes. Dans les cinq années qui viennent, nous pensons doubler notre récolte de cacao, atteindre 50.000 t de coton, et tripler le rendement du riz à l'hectare. »

LA CROISADE DU RIZ

Le riz est actuellement un des objectifs majeurs de la politique agricole du Président, — spécialement au regard du devenir des populations du centre et du nord du Pays.

Si, en effet, la production de la zone humide du sud, — qui déjà fournit largement les besoins alimentaires —, est tournée vers l'extérieur avec les grands produits d'exportation (café, cacao, bois, bananes, ananas, huile de palme et hévéas, etc...), le centre et le nord sont davantage voués aux produits vivriers (riz, maïs, sorgo, mil, igname), au coton, au tabac, à l'élevage. Six Ivoiriens sur sept vivent de la terre. Tandis que la basse-côte peut et doit rester un magasin tourné vers l'Industrie et le Commerce extérieur, sources de devises, la région des savanes peut être avec profit le « grenier » du pays. A condition toutefois que la rentabilité réponde aux efforts du paysan ; et ce, tant par l'effet des améliorations de rendement résultant des travaux des chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. et des Instituts spécialisés.

En mars et en mai 1965, s'adressant aux responsables de tout le pays, le Chef de l'Etat a posé le principe de la croisade du riz. Ayant relevé l'importance croissante des importations de cette céréale, nourriture de plus en plus appréciée des Ivoiriens (100.000 t en 1965 d'une valeur de 3 milliards C.F.A. s'ajoutant aux 225.000 t de la consommation locale), un programme gouvernemental a été lancé qui, s'inspirant des estimations de l'I. R. A. T. (Institut de Recherches de l'Agriculture Tropicale) et du B. D. P. A. (Bureau pour le Développement des Productions Agricoles), envisage une production de 450.000 t de riz Paddy avant 1970 dans l'intérieur, soit environ le double de la production actuelle.

A cet effet, il serait créé dans la région du Nord, 11.500 ha de rizières et 12.500 ha dans l'Est, moyennant l'aménagement de 200 petits barrages pour le financement desquels un crédit de 80 millions de F français a été accordé par le F. E. D. L'opération riz a été confiée à une Société d'Etat : Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte-d'Ivoire (S. A. T. M. A. C. I.), disposant de 160 spécialistes formosiens et de 500 encadreurs israéliens, français et hollandais, fournis par le C. I. D. R. (Centre International de Développement Rural).

On admet que chaque famille de paysans peut, en sus de ses cultures vivrières habituelles, mettre en valeur deux ha de rizière produisant deux récoltes par an, avec des rendements à l'ha de 1,5 t de riz sec pluvial, et de 3,5 t de riz irrigué. Ce qui, au prix de 30 F C.F.A. le kg procurerait par famille un rapport moyen de 125.000 à 180.000 C.F.A. par an comparable à celui obtenu des plantations de caféiers du sud et de l'ouest.

Il existe d'autre part près de Yamoussoukrou, en vue de l'étude en pays de savanes des produits de l'élevage, à Aboukouamékro, un ranch de 15.000 ha où sont rassemblés 1.500 bovins de race m'dama, se nourrissant de l'herbe des savanes. Créé en 1923, le ranch a vu ses effectifs doublés en deux ans, et en 1968, il comptera au moins 5.000 têtes. Deux autres ranches expérimentaux sont en projet dans le nord-ouest près de Biankouana, et dans l'est près de Bandoukou.

L'implantation de ces ranches incombe à la S.A.T.M.A.C.I. qui doit entreprendre la formation, en matière d'élevage, du cultivateur ivoirien, qui en général, n'a pas les traditions d'élevage des pays du Nord.

Par ailleurs, un centre d'élevage du porc a été implanté à Korhogo, et à Abidjan ; une Coopérative de ventes, la COPRAVI, met ses services à la disposition des petits centres avicoles, alimentés en poussins par les couveuses de Bingerville pour la commercialisation des poulets et des œufs.

**

BOUAKÉ. Le plan Coton ; le Tabac, le plan Forestier et Piscicole

Bouaké, à 320 km d'Abidjan et à 115 km au nord de Yamoussoukrou, en plein pays Baoulé est, avec ses 100.000 habitants la seconde ville en importance de la Côte-d'Ivoire. Après Yamoussoukrou où s'arrête la route bitumée, on atteint Bouaké par une large route de terre praticable en toute saison. Nous

y avons rendu visite à M. Sounkalo, son maire très accueillant, qui a fort à faire avec les problèmes que posent l'administration et le développement de son importante cité.

La ville est séparée en deux par la voie du chemin de fer Abidjan-Niger, avec au Sud les quartiers commerçants et résidentiels, et au Nord les quartiers africains.

La ville commerçante est desservie par de larges rues, avec, en son centre, — sur une place ombragée de magnifiques flamboyants et des bougainvilliers —, les deux hôtels : le Provençal et l'Hôtel des Relais, tous deux confortables et soucieux d'une bonne table.

Très étendus, les quartiers africains se partagent entre la zone de la mosquée, habitée par des musulmans et par des artisans, et par la zone du marché, immense caravansérail qui couvre plusieurs hectares grouillant de milliers de petits marchands et de boutiquiers, tels que ceux dont nous avons parlé plus haut.

Circonscription culturelle, l'enseignement primaire est donné à Bouaké à près de 90 % de la population enfantine ; elle est le siège d'un Centre d'enseignement des métiers féminins dirigé par une Mission israélienne, d'un Centre d'apprentissage et d'un Collège secondaire.

D'autre part, c'est à Bouaké que sont installés l'Institut de Recherches du Coton et des Textiles (I. R. C. T.), la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.), le Centre Technique Forestier Tropical (C. T. F. T.), une Centrale électrique thermique de 6.000 kw distribue l'électricité, et c'est le siège de la puissante Entreprise textile des Etablissements Gonfreville et de la Manufacture de Tabac de la Côte-d'Ivoire.

Nous avons visité la Manufacture de Tabac qui, avec 160 cadres et ouvriers, produit chaque année 60 millions de paquets de cigarettes répartis entre 5 marques, dont 50 millions vendus en Côte-d'Ivoire, 8 millions au Mali et 6 millions au Niger. L'expansion de la production ivoirienne en tabac est toutefois susceptible d'être ralentie par la création de manufactures de tabac dans les Etats voisins, — et surtout par l'importance croissante de tabacs étrangers —, bien que les qualités locales soient, d'après les connaisseurs, aussi appréciables que les qualités courantes de l'extérieur.

Au Centre forestier tropical, enfoui dans la forêt de Foufou, à une dizaine de km de l'agglomération, on procède aux recherches et à la préparation des règlements concernant la conservation de la Forêt et sa régénération. Des résultats particulièrement intéressants ont été obtenus avec le teck, dont

4.400 ha sont plantés dans la région d'Abidjan, avec un programme complémentaire de 3.000 ha dans les années à venir.

Le Centre a aussi dans ses activités la pisciculture, qui est orientée vers le peuplement d'espèces prolifiques (notamment le tilapia nilotica) dans les plans d'eau créés d'une part par les petits ou moyens barrages des bananeraies et des secteurs rizicoles, et d'autre part, par les grands barrages de la Bia (affluent du fleuve Komoué) dans la région sud-est de Yamoussoukrou, pour l'irrigation, et de Kan près de Bouaké pour l'alimentation en eau de l'agglomération.

Le plan Coton. — Le plan Coton qui fait partie du programme général de diversification des cultures, est particulièrement l'objet des études et des activités des Stations de l'I. R. C. T. et de la C. F. D. T. à Bouaké.

Compte tenu des études scientifiques de l'O. R. S. T. O. M., l'I. R. C. T. a procédé aux recherches et aux expérimentations qui, dans le cadre des possibilités climatiques et pédologiques du pays ont conduit au choix d'une variété de coton Allen de fibres moyennes et de haut rendement répondant aux besoins de l'industrie.

Les expériences faites sur cette variété ont fait passer le rendement à l'ha d'une moyenne de 900 kg pour le coton indigène, à 1.200 et même 1.500 kg de coton-graine marchand.

De son côté, la C. F. D. T. a pour objectif la diffusion dans les campagnes de la variété Allen améliorée, et des procédés culturaux favorables à une production régulière. Ses moniteurs ont obtenu de très bons résultats dans la zone moyenne et la zone nord de la Côte-d'Ivoire. Alors qu'en 1960, le tonnage commercialisé de coton-graine n'avait pas dépassé 63 t pour 137 ha cultivés, plus de 2.500 ha ayant procuré plus de 2.000 t commercialisées avaient été cultivés au cours de la campagne 1963-1964 ; tandis qu'au titre de la campagne 1964-1965, 6.400 ha avaient produit 5.500 t, avec des perspectives escomptées de 50.000 t en 1968.

Les résultats de la campagne 1964-1965 ont apporté aux producteurs pour 175 millions C.F.A. de ressources complémentaires.

La C. F. D. T. apporte son concours à la paysannerie ivoirienne par la distribution de graines, la lutte phyto-sanitaire, les fumures, les distributions d'engrais, la mise en œuvre d'outillages améliorés et, en ce qui concerne la commercialisation, elle intervient pour l'égrenage du coton-graine et sa transformation en coton-fibre, avec un rendement passé de 37 à 40 %, et pour la vente et l'exportation des cotons marchands.

A ses deux usines d'égrenage de Séguéla et de Ferkessédougou doit s'ajouter en 1967, une usine nouvelle à Bouaké.

La production cotonnière de la Côte-d'Ivoire est déjà utilisée en partie sur place par l'Usine textile des Etablissements Gonfreville établie à Bouaké, et qui travaille au plein de ses équipements 24 heures sur 24.

Créés en 1928, les Etablissements Gonfreville ont produit en 1965, environ 3.000 t de filés de coton, et près de 1.400 t de tissage ; ceux-ci comportant, non seulement diverses sortes de cotonnades écrues ou teintées correspondant au goût de la clientèle africaine, mais aussi des collections de services de table, de garnitures de lits, de linge de toilette de la plus haute qualité.

Le développement industriel de la Côte-d'Ivoire a récemment prévu la mise en place à Abidjan, d'une Société industrielle textile de la Côte-d'Ivoire financée par des promoteurs français, hollandais et japonais, ayant comme programme la production de 8 millions de m de tissus imprimés de type oriental, et 800 t de drill et de tissus teints.

Les investissements à engager, avec participation de l'Etat ivoirien, sont évalués à 34 millions de F français pour une première phase, avec un plafond ultérieur de 44 à 46 millions.

L'Usine consommera 2.500 t de coton-fibre ivoirien et occupera un millier de salariés.

*
**

MAN ET LA RÉGION TOURISTIQUE DE L'OUEST

Parti de Bouaké par avion de la Compagnie Air Ivoire, ma tournée dans le Centre et le Centre-Ouest s'est poursuivie à Man, *via* Daloa (chef-lieu du département de l'Ouest) en un vol d'environ 400 km au-dessus d'un moutonnement de verdure forestière où percent comme des trous d'épingle, les clairières de nombreux petits villages. Ce qui donne à penser qu'il y a là des espaces défrichables considérables, — et qu'un jour viendra peut-être où les extensions des productions vivrières de la Côte-d'Ivoire pourront apporter un appoint sérieux dans le monde où sévit la faim.

De la Côte Sud, on peut gagner Man par la route qui, s'embranchant au carrefour de N'Douci par Tiassalé sur la dorsale Yamoussoukrou-Bouaké, est bitumée jusqu'à Gagnoa (à 292 km d'Abidjan) et se continue par une bonne route de terre par Daloa (à 145 km de Gagnoa) jusqu'à Man (194 km plus loin).

Toute cette région du Centre-Ouest et de l'Ouest est giboyeuse

et fertile. Les hameaux, les petits marchés, les cultures de café, de cacao, de bananes, de plantations vivrières s'y succèdent dans un paysage où la forêt alterne avec la savane des herbes géantes.

Man, station touristique, à 350 m d'altitude, — singulièrement pluvieuse en cette saison, s'étend dans une cuvette ceinturée de 18 montagnes —, dont la caractéristique Dent de Man. Le paysage environnant est grandiose et reposant, au carrefour des hautes régions qui, à une altitude de 1.200 à 1.700 m se ramifient entre Odienné, la Haute-Guinée au long des provinces de Beyla et Nzérékoré, et le mont Nimba, point culminant, à 1.752 m, de l'Ouest africain, à la jonction des frontières de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire et du Libéria à la hauteur de Danané distant de 25 km.

A Man, nous avons eu comme compagnon de voyage un jeune américain d'origine arménienne, mais ayant fait ses études en France, professeur de sociologie africaine à la Duke Université de Durhan en Caroline du Nord. Il poursuivait un voyage d'études de trois mois qui l'avait conduit au Dahomey, en Nigeria, au Ghana et qu'il devait terminer au Sénégal.

Aimable compagnon, il était particulièrement intéressé par l'évolution du monde africain depuis cinquante ans, et par l'exemple exceptionnel qu'était en la matière la Côte-d'Ivoire comparativement aux autres pays de l'ouest africain. Il avait notamment eu la mésaventure d'être pris, au Nigeria, par les graves événements qui venaient de s'y produire. Descendus à l'Hôtel Leveneur dont la voiture nous attendait à l'aéroport, nous y avons trouvé des chambres convenables dont plusieurs climatisées, et une cuisine particulièrement soignée. Mais nous étions à Man en plein hivernage avec des pluies battantes surtout de nuit. Et comme l'accès aux chambres situées en étages se faisait par un escalier extérieur, c'était enveloppés d'imperméables et chaussés de caoutchoucs qu'on montait se coucher.

Par la suite, nous sommes allés visiter le Centre d'Hébergement dit « Campement Administratif » ; à certains égards plus moderne ; mais qui se trouve à plus d'un kilomètre de l'agglomération, sans téléphone ni voiture de liaison avec l'aéroport, avec comme compensation, un site de verdure et de montagnes vraiment merveilleux.

L'après-midi même du jour de notre arrivée, nous fûmes alertés par des appels de tam-tam. Nous pensions qu'il pouvait s'agir des danses folkloriques des célèbres petites ballerines de Man. Or, c'était, sur le vaste stade du pays, une compétition de lutttes entre une équipe d'athlètes Guéré et d'athlètes Yacouba, à laquelle assistait une foule d'assistants passionnés

des deux ethnies. Aussi la séance fut-elle pleine de péripéties et de manifestations houleuses, les décisions de l'arbitre étant chaudement discutées par les supporteurs de l'une ou l'autre équipe.

On ne pouvait se trouver à Man sans se rendre *via* Danané (à 80 km) au pont de lianes de Lieupleu sur le fleuve Cavally à 24 km de Danané ; voyage en taxi par des chemins cahoteux et détremés coupés de mares et de cailloux. Parvenus à destination, nous nous trouvâmes en présence d'une passerelle branlante, faite d'arbres et de lianes plus ou moins raccordés, qu'il fallait prendre pour traverser un premier bras torrentueux du fleuve large d'une soixantaine de mètres. Il ne me parut pas prudent de m'engager sur cette passerelle hasardeuse. Mon compagnon, plus courageux, tenta de s'y risquer, mais à deux reprises il glissa et plongea tout habillé dans une profondeur d'eau de 3 m, lourd de ses 110 kg.

Le lendemain, jour férié de l'Assomption, nos hôtes, désireux de se détendre, nous invitèrent aimablement à nous conduire dans leur propre voiture, à la « villa du Gouverneur » du mont Tonkoui, fondée autrefois par le Gouverneur Reste et aménagée par le Gouverneur Messmer, à proximité d'une station d'essai pour la culture du quinquinna.

Le site est magnifique, avec une vue splendide sur les monts de Touba, de Odienné, la Dent de Man, et, dans sa cuvette, sur la blanche ville du même nom. Vue d'autant plus splendide que les nuées de l'hivernage et ses rideaux de pluie s'écartèrent pour une éclaircie de deux heures, telle que seules le permettent les belles heures de l'hivernage.

La villa du mont Tonkoui (à 1.270 m d'altitude), est à 17 km de Man, mais on ne peut l'atteindre que par un chemin de montagne glissant, inondé et rocheux où des voitures automobiles et leur pont arrière subissent de sévères chocs.

L'éclaircie du Tonkoui n'était toutefois qu'une accalmie ; car, quand le lendemain nous nous préparions à reprendre l'avion pour regagner Abidjan, notre hôte, correspondant de la C^{ie} Air Ivoire, nous annonçait vers 13 h, que l'avion de Bouaké n'avait pas pu dépasser Daloa en raison du mauvais temps, et que nous avions à nous hâter pour le rejoindre en voiture avant son départ vers 15 h 30, par une route dont l'état était douteux. Par bonheur, notre taxi parcourut sans trop d'encombres à une moyenne de près de 100 k/h, les 200 km qui séparent Man de Daloa et nous arrivâmes à temps pour nous rembarquer.

Bien des leçons sont à tirer de cet intéressant voyage en ce qui concerne la vocation touristique de la Côte-d'Ivoire. Contraste entre la région forestière, les savanes au Centre et les

zones montagneuses de l'Ouest. Organisation correcte de services aériens qui permettent de faire en quelques heures des voyages qui auraient demandé plusieurs semaines du temps des pistes à portage. Existence, dans la plupart des Centres, d'hôtels ou de centres d'hébergement comme il serait souhaitable d'en trouver dans beaucoup de petites villes de France. Prix relativement élevés des voyages, certes, en raison du franc C.F.A., — mais aussi en raison des charges de la climatisation et de menus toujours soignés. Notons ici qu'en dehors des vols réguliers d'Air Ivoire qui desservent Bouaké et Korhogo, Bouaké et Man *via* Daloa, Tabou et Sassandra sur la zone littorale occidentale, le réseau de chemin de fer Abidjan-Niger dessert le Centre de la Côte-d'Ivoire sur 700 km avec prolongement sur Ouagadougou (Haute-Volta). Deux express par semaine relient Abidjan à Ouagadougou en un trajet de 25 h ; tandis qu'un autorail circule chaque jour dans les deux sens entre Abidjan, Bouaké et Bobodioulasso, etc...

De leur côté, des transports routiers relient la Côte-d'Ivoire aux Etats et territoires voisins avec des possibilités de transport par des voitures particulières.

A ce jour, le réseau routier comprend 6.850 km de routes bitumées, non compris les réseaux urbains, 18.000 km de routes de terre élargies à viabilité permanente, 14.000 km de routes secondaires d'utilisation difficile ou interrompue en saison des pluies.

LA FÊTE NATIONALE DES 6 ET 7 JUILLET 1966 A ABIDJAN

Avant d'en venir à mes conclusions d'ensemble sur mon voyage de cinq semaines en Côte-d'Ivoire, il me faut parler des manifestations qui ont marqué la Fête Nationale de la Côte-d'Ivoire à l'occasion du sixième anniversaire de l'Indépendance.

Précédées par une vivante Semaine commerciale pavoisée, bruyante et illuminée, ces manifestations ont présenté un aspect grandiose aux yeux de la population et des délégations, venues de 90 pays différents, qui y étaient invitées.

Le Gouvernement français y avait délégué M. Messmer, Ministre des Forces Armées, ancien Gouverneur en Côte-d'Ivoire, qu'accompagnaient de nombreux Français, anciens gouverneurs ou fonctionnaires en Afrique Occidentale et en Côte-d'Ivoire.

Le vendredi 5 août, M. l'Ambassadeur Raphaël Leygues avait, en l'honneur de M. le Ministre Messmer, reçu en son hôtel de Cocody quelque trois mille personnes venues saluer le représentant du Chef de l'Etat français.

Les journées des 6 et 7 août furent particulièrement chargées ; avec le samedi matin la présentation des Chefs de Délégations au Président de la République ivoirienne en son Palais présidentiel ; — à 12 heures, l'arrivée des Chefs d'Etats ou de leurs délégués qui comptaient les Chefs des Etats du Togo, du Dahomey, de la Haute-Volta, de Mauritanie, indépendamment de M. Messmer et de M. Bourguiba Jr, représentant l'Etat tunisien.

A 13 heures, il y avait un pique-nique champêtre à la forêt du Bongo ; à 16 h 30, des présentations particulièrement applaudies de mouvements d'ensemble des enfants des Ecoles et d'exercices athlétiques des Ecoles et des Sociétés Sportives. Le soir, dîner intime à la Présidence suivi d'une retraite aux flambeaux, sans parler, bien sûr, des réjouissances de danses et de chants dans tous les quartiers africains.

Le dimanche 7 août fut d'abord, la journée de l'imposant défilé qui, après la revue des troupes par le Président Houphouët-Boigny et le prononcé de son message à la Nation, permit d'admirer pendant 2 h 1/2 dans un ordre impeccable et un chatoiement de couleurs, les formations militaires et de police, agrémentées du vol d'avions et d'hélicoptères, des anciens soldats, des élèves des Universités, de l'Ecole d'Administration, des Ecoles Techniques, des Lycées et Collèges, et aussi des Ecoles Primaires ; avec, ensuite, les bataillons des jeunes filles des Ecoles Techniques, et des délégations toutes vêtues de neuf et de couleurs variées des femmes ivoiriennes de Treichville, d'Adiamé, de Koumassi, et de leurs associations.

L'ordonnance et la majesté de ce défilé témoignèrent d'une façon frappante de l'esprit d'unité et de la discipline qui règnent en Côte-d'Ivoire où, comme le proclama dans l'éditorial du journal « Fraternité » du 5 août, M. Mamadou Coulibali, Président du Conseil Economique et Social « Grâce au travail acharné de ses fils et à la fructueuse coopération avec ses partenaires du monde entier, c'est dans la certitude d'un avenir radieux de progrès, de bonheur et de liberté que la Côte-d'Ivoire aura fêté le sixième anniversaire de son indépendance nationale. »

Dans l'après-midi du 6 août, fut présenté au stade Houphouët-Boigny, un spectacle de danses traditionnelles qui dura de 16 h 30 à 18 h 30. Il y avait le soir une magnifique réception du Président Houphouët-Boigny au Palais de la Présidence dans une affluence sans complexes et aux costumes les plus divers, d'invités de tous pays et de toutes races.

Le 7 août dans la nuit, les fêtes étaient terminées, mais les invités en grand nombre, furent conviés à se rendre à Yamoussoukrou pour entendre et constater la valeur pratique du pro-

gramme de diversification agricole qui tient à cœur le Président.

Ici, nous devons noter que la Fête Nationale a été l'occasion, pour le grand quotidien ivoirien *Fraternité-Matin*, de publier un numéro spécial « Côte-d'Ivoire, An VI » — qui constitue un document d'ensemble sur toute la vie économique de la Côte-d'Ivoire. Et aussi, — qu'en dehors des renseignements recueillis sur place —, nous avons trouvé sur l'évolution du pays, de riches informations dans le numéro spécial d'avril 1966 « *Le Marché de la Côte-d'Ivoire* » de « *Marchés Tropicaux* » de notre confrère Pierre Chauleur, ainsi que dans divers numéros de *France Europe Outre-Mer* et de *France Eurafrique*, sans oublier le bulletin « *Réalités Ivoiriennes* » du Centre de documentation Ivoirien du 13, boulevard Haussmann, Paris (8^e).

RÉFLEXIONS D'ENSEMBLE SUR CE VOYAGE

I. — En matière *politique*, une organisation moderne, correcte, bénéficie d'une coopération sans complexe entre gouvernants et fonctionnaires ivoiriens d'une part, et conseillers français, d'autre part. Peu ou pas de traces de racisme soit dans un sens soit dans l'autre.

Selon les grandes lignes tracées dans le discours du Président Houphouët-Boigny aux Fêtes de l'Indépendance, en présence des délégués de 90 Pays du monde :

« La politique économique et sociale qui a conduit aux réalisations actuelles et à l'inventaire de celles que le pays attend n'aurait pu être envisagée sans l'existence d'une Côte-d'Ivoire unie et stable, politiquement sûre, en paix avec elle-même et avec les autres.

« Cette stabilité serait précaire si elle était celle de la force... Dans ce pays, la fraternité est entrée dans les faits. Et c'est par notre volonté de travail, d'union et de discipline librement consentie, que nous réaliserons nos paris. »

Confirmant sa pensée en matière de politique libérale dans une interview publiée dans le numéro spécial de « *Fraternité Matin* » du 6 août, le Président Houphouët-Boigny a dit :

« Certains parlent de révolution, de socialisme tantôt africain, tantôt asiatique, parfois scientifique. — Nous parlons, nous, d'évolution.

« En fait, qu'importe le mot... Le mot c'est le contenant, — ce qui compte c'est ce qu'on y met : le *contenu*, c'est-à-dire ce qu'on a *réalisé*.

« En ce qui nous concerne, on parle de libéralisme écono-

mique. Peu importe le mot. Nous avons simplement affirmé que tout est possible chez nous dans la *Liberté*.

« L'évolution consiste pour nous à réaliser des adaptations progressives, réalistes, qui permettent d'atteindre au mieux-être. »

QU'A DONNÉ CETTE POLITIQUE QUANT AUX RÉSULTATS ?

II. — *En matière diplomatique*, des rapports sentimentaux, culturels et techniques prépondérants avec la France sans complexe à l'égard de l'ancien régime colonial désormais révolu ; mais sans exclusives à l'égard d'autres pays : Allemagne Fédérale, Italie, U. S. A., Israël, Hollande, Inde (Nour El Aïat de l'Agha Khan), Formose, Canada, et bien entendu tous les pays d'Afrique autres que la Guinée, et ce dans le cadre d'une organisation projetée d'une extension au Conseil de l'Entente entre pays africains francophones.

III. — *En matière administrative*, budgets en équilibre. Administration financière stricte (quoique avec parfois des retards pour régler les entreprises et une certaine tendance aux dépenses de prestige).

IV. — *En matière économique* :

1° Développement des productions forestières et agricoles d'exploitation, — avec équipement des industries de transformation et des organismes de commercialisation qui les concernent (café, cacao, banane, ananas, bois, tabac).

2° Politique d'extension et de déversification des produits vivriers et des cultures paysannes (bananes plantain, manioc, igname, maïs, et surtout dans la région du Nord : riz) ;

3° Mise en place ou extension de grands ensembles de culture industrielle : plantations de palmiers à huile, plantations d'hévéas, plantations de coton, plantations de cannes à sucre, et des industries équipées pour les exploiter ;

4° Progression des équipements publics (ports, ponts, routes, urbanisme, énergie électrique et hydraulique, équipements pétroliers et municipaux), avec le concours des Institutions extérieures et internationales de financement : P. A. C. - F. E. D. et des organismes publics de crédits et de diverses variétés de Sociétés d'Etat et d'Economie mixte... ;

5° A la faveur de l'accroissement des salaires, des revenus agricoles, des profits divers de l'industrie, de l'artisanat et du

commerce, — bref, de l'expansion de la richesse nationale associée à la confiance des capitaux publics et privés —, afflux des investissements extérieurs de toutes nationalités en matière agricole, industrielle, immobilière, et progression spectaculaire des échanges extérieurs et intérieurs.

V. — *En matière sociale.*

Comme conséquence de cette expansion économique et du fait de la diversification des ressources tant dans les campagnes que dans les centres urbains, élévation constante du niveau de vie de très larges couches de populations, — qui ont pris goût à de meilleurs modes d'existence, au commerce, à une certaine épargne, à de nouveaux modes d'alimentation, d'habillement, d'utilisation des loisirs, qui se reflètent dans l'animation des marchés indigènes.

VI. — L'extension de la scolarisation (plus de 50 % des enfants de 6 à 14 ans vont à l'école), de la formation technique soit dans des Etablissements publics, soit dans le cadre du service militaire masculin et d'un service civique féminin (encadré par des femmes officiers israéliennes), soit par l'apprentissage direct dans les entreprises et entre camarades, — de l'Enseignement secondaire (20.000 élèves en 1964-1965) —, contribue à élever corrélativement à celui du niveau de vie matériel, le niveau intellectuel et culturel.

Il s'y ajoute un goût croissant pour les activités et les compétitions sportives, — et pourrait-on dire, une professionnalisation des danses folkloriques leur donnant une ouverture internationale... sans que pour cela se perde l'intensité des réjouissances locales animées par les groupements de jeunes.

Enfin, des Institutions d'Enseignement supérieur groupées dans l'Université de Cocody, forment des diplômés en Droit, en Médecine, en Sciences, en Lettres (en tout plus de 2.000 en 1964-1965). Mais il y a aussi une Ecole des Travaux Publics, une Ecole d'Agriculture, une Ecole d'Administration, une Ecole Normale Supérieure, une Ecole des Beaux-Arts, des Postes, du Génie Civil, etc... L'Université d'Abidjan est devenue un pôle d'attraction pour les jeunes des différents pays francophones d'Afrique qui représentent 35 % de ses effectifs locaux.

Ce qui n'empêche pas que beaucoup de ses étudiants (environ 1.200) poursuivent leurs études à l'étranger, particulièrement en France, ou viennent comme stagiaires, se former aux spécialisations modernes, en matière de P. et T., de Police, de Fiscalité, d'Administration générale, etc...

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, et j'en terminerai par là, la Côte-d'Ivoire, avec sa stabilité politique, son libéralisme, ses liens de coopération avec la France, son expansion économique, réalise un accroissement constant du niveau de vie et du niveau culturel d'une population bien nourrie, laborieuse, vivante et prolifique, qui s'adapte, semble-t-il sans heurts, à la transformation de son pays, tout en conservant son attachement à des modes de vie traditionnels.

Aussi bien, la Côte-d'Ivoire apparaît-elle comme le pays de l'Afrique Noire de l'Ouest qui s'est le mieux accommodé des bouleversements de l'Indépendance, — et qui, comparative-ment à certains de ses voisins, peut être considérée comme l'Etat pilote de l'Avenir africain.

*
**

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de voir se dérouler le film qui doit suivre, je voudrais remercier notre confrère M. Humblot qui nous a, vraiment, pour tous ceux d'entre nous qui connaissent la Côte-d'Ivoire, fait revivre tant de souvenirs ; il nous a montré l'achèvement, le prolongement d'une œuvre admirablement commencée ; nombreux, ici, sont ceux qui, comme moi, ont été impressionnés par l'exposé qui vient de nous être fait et qui savaient, quand ils servaient en Côte-d'Ivoire, que l'avenir de ce pays serait certainement une merveilleuse réussite. Nous avons été, les uns et les autres, très attentifs à ce que nous avons, dans une mesure ou dans une autre, pu contribuer aux résultats aujourd'hui magnifiques obtenus, mais il faut dire que cette réalisation a eu un artisan de premier plan, un homme qui a merveilleusement conduit et réussi cette œuvre, c'est M. le Président Houphouët-Boigny ; il y a aussi tous ceux qui lui ont donné leur collaboration et qui, depuis le début, l'ont aidé à réaliser cette belle œuvre. Laissez-moi encore ajouter que rien n'aurait été possible — et c'est là l'objet de notre admiration — sans le consentement enthousiaste à la coopération de tout un peuple : il n'y a rien de plus beau, rien de plus prometteur pour l'avenir de l'Afrique que la contribution apportée par les Ivoiriens eux-mêmes, quels qu'ils soient, au succès de leur pays.

